

## APPEL À ARTICLES

# ÉCOLOGIE DES INNOVATIONS ÉCOLOGIQUES

## OU : LES INNOVATIONS ÉCOLOGIQUES SONT-ELLES ÉCOLOGIQUES ?

ÉDITEUR DU NUMÉRO SPÉCIAL : *Frantz Gault, Ultra Laborans, [frantz@ultralaborans.org](mailto:frantz@ultralaborans.org)*

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la question de la technique, de ses tenants et aboutissants, a commencé à susciter de vives inquiétudes dans les milieux académiques et intellectuels. Malgré l'existence d'écoles offrant des interprétations parfois divergentes, la plupart des auteurs d'alors — Leroi-Gourhan (1945), Heidegger (1954), Marcuse (1963), Schumacher (1973), Jonas (1979) et bien d'autres — se sont accordés à dire que la Modernité était synonyme d'un essor sans précédent de la technique, essor qui risquait de produire des dégâts environnementaux irréversibles.

Depuis, d'innombrables travaux sont venus documenter ces dégâts, tout un chacun étant désormais familier avec les sombres dynamiques écologiques avec lesquelles doit désormais composer la vie sur Terre. La technique, au demeurant, joue dans cette tragédie un rôle ambivalent. À la fois remède et poison — Arendt (1956), Ellul (1977), Stiegler (1994) —, elle fournit un ensemble d'outils qui peuvent certes conduire à la destruction de la vie, mais qui peuvent aussi contribuer à la soigner. Cet impact ambivalent concerne d'ailleurs la vie humaine autant que la vie non-humaine. Toute la problématique réside alors dans les usages qui sont faits de la technique, et dans les motivations qui précèdent auxdits usages.

Les dernières décennies ont de ce fait été synonymes d'un renouveau des travaux théoriques sur le substrat ontologique qui gouvernerait à l'accélération des innovations techniques depuis quelques siècles, et aux usages qu'en ont fait les Modernes. Cela a conduit certains auteurs à situer les causes fondamentales de la crise écologique non plus dans la technique, mais dans un "changement d'idée de nature" (Merleau-Ponty, 1968), marqué par la dévalorisation et la réification de cette dernière au profit d'un anthropocentrisme exacerbé, dont certains attribuent la paternité à la religion (White 1967), à la science (Latour 1991) ou encore à l'esthétique (Descola 2021). En tout état de cause, c'est donc un changement de perception sur ce qu'il est dorénavant coutume de nommer "nature", qui serait à l'origine des grandes transformations techniques et écologiques à l'œuvre dans la Modernité.

Fort de ce nouvel entendement, de multiples initiatives ont contribué à changer le regard porté sur la technique ou l'innovation, en commençant pas transformer plus en profondeur le

regard porté sur la nature. En la matière, les sciences dites “naturelles” ont joué un rôle majeur, puisqu’elles ont permis dès 1972 (Meadows) d’objectiver la catastrophe écologique : en contre-pied du rôle qu’elles avaient naguère joué, ces sciences nous ont depuis invité à faire preuve de précaution vis-à-vis de la technique et du progrès. Les sciences sociales, pour leur part, n’ont pas été en reste, puisque la philosophie et l’anthropologie ont produit une abondante littérature contribuant à renouveler notre éthique de la nature, à revaloriser le statut des “non-humains” ou à reconfigurer nos relations avec le “vivant” — voir notamment à ce sujet : Bookchin (1982), Taylor (1986), Callicott (1989), Rolston (1994), Ingold (2000) ou Descola (2005). Sur un registre opérationnel, ce changement de paradigme a stimulé diverses innovations œuvrant à émanciper la nature de sa condition de “chose”, et à revaloriser son statut dans des domaines aussi variés que le droit (Stone 1972), la politique (Latour 1999, Eckersley 2004), l’économie (Georgescu 1971) ou, plus récemment, le travail (Gault 2024).

Mais peut-on dire que ces innovations produisent les résultats escomptés, et qu’elles contribuent à un avenir plus écologique ? Telle est la problématique que la revue *Technologie et Innovation* souhaite soulever, dans un prochain numéro, en brossant un panorama de ces diverses innovations, tout en s’interrogeant sur leur faculté à transformer les axiomes de la Modernité. À cette fin, des contributions sont attendues sur un ensemble de 7 thèmes, qui ont été choisis dans l’objectif d’aborder sous différents angles la façon dont les entités naturelles sont “mises au travail” — c’est à dire, la façon avec laquelle les humains s’approprient et transforment leur environnement pour répondre à leurs propres besoins. Fidèle à une épistémologie resituant la question technique dans le contexte plus large des usages qui en sont faits et des philosophies qui les gouvernent, la technique est ici appréhendée au sens large du terme, suivant une approche mêlant théorie et pratique.

### **Dans cette optique, les contributions attendues privilégieront simultanément :**

- l’étude d’un cas d’innovation contribuant à revaloriser le statut ou la valeur d’entités naturelles, suivant l’un des sept thèmes détaillés ci-après
- l’analyse de l’éthique environnementale, de son substrat ontologique et axiologique, présidant ou motivant les acteurs impliqués dans ce cas\*
- l’analyse des effets pratiques de cette innovation, eu égard en particulier au respect des entités naturelles et à l’évolution des usages de la technique
- les cas peuvent provenir de tous pays, mais leur temporalité doit permettre un retour d’expérience récent
- les entités naturelles concernées peuvent être des organismes non-humains, des écosystèmes globaux ou des entités intermédiaires tels que fleuves et forêts\*
- les effets pratiques des cas étudiés peuvent être envisagés sous un angle technique, écologique ou sociologique
- l’analyse de ces effets pratiques s’appuiera sur une méthode d’enquête documentée et rigoureuse

\* pour des précisions sur la diversité des entités naturelles et des éthiques de la nature, voir : [Gault 2024](#) ou Descola 2005

**THÈME 1 — SCIENCE** — Qu'il s'agisse de démontrer que certains animaux sont dotés de conscience, d'objectiver les dégradations infligées aux écosystèmes, ou d'imaginer des procédés techniques eco-friendly, les sciences dites "naturelles" jouent désormais un rôle majeur dans la reformulation de notre entendement de la nature, et de la posture qu'il conviendrait d'adopter face à elle. Dans quelle mesure cette reformulation remet-elle en question les axiomes de la Modernité ? Quels effets les sciences environnementales ont-elles sur le perceptif ou l'affect que l'on témoigne aux entités naturelles ? En résulte-t-il des techniques ou des usages plus respectueux de la nature ?

**THÈME 2 — IMAGINAIRES** — Ces dernières décennies ont vu naître diverses communautés alternatives qui, à l'instar de la Fondation Findhorn, des écovillages ou du mouvement Colibri, tentent de bâtir des pratiques et des territoires plus durables, sur fond d'écospiritualité généralement qualifiée de "New Age". Quels sont les axiomes qui structurent le substrat ontologique et l'éthique environnementale de ces communautés ? Quelles pratiques en résulte-t-il, notamment en termes d'intendance et de soins apportés aux entités naturelles ? Quel sort est réservé à cette autre composante du monde naturel qu'est l'humain ?

**THÈME 3 — ANTHROPOLOGIE** — Depuis quelques années, certaines communautés indigènes — les Kogis de Colombie et les Kayapos du Brésil, par exemple — se sont érigées en gardiens de la nature. Ces peuples séduisent une frange grandissante de la population occidentale, et leurs messages sont diffusés jusque dans les plus grandes institutions internationales. La revue *Technologie et Innovation* souhaiterait bénéficier d'un retour d'expérience sur la façon dont ces communautés — celles précédemment citées ou d'autres — mettent en application leurs messages au quotidien, dans leurs propres milieux de vie.

**THÈME 4 — DROIT** — Les droits de la nature font actuellement l'objet d'un large engouement. Ici, tel fleuve ou glacier se voit requalifié en sujet de droit(s), voire en personne juridique. Là, c'est la Terre-Mère qui se voit attribuer des droits dans le cadre de Constitutions d'un genre nouveau. La revue souhaiterait disposer de retours d'expériences sur ces initiatives. Comment les droits de ces entités naturelles sont-ils interprétés et appliqués ? À quels usages ou restrictions donnent-ils lieu dans les façons de produire ? Comment ces nouveaux sujets interagissent avec les personnes juridiques traditionnelles ? Comment sont-ils représentés et comment se manifestent-ils dans un champ politique plus large ?

**THÈME 5 — ÉCONOMIE** — L'approche orthodoxe de l'économie est l'un des axiomes de la Modernité les plus contestés en cette ère d'effondrement écologique. Cette critique a donné lieu à un certain nombre d'innovations — comptabilité extra-financière, titrisation des actifs écosystémiques, crédits de carbone et de biodiversité, etc. — visant à bâtir une économie plus respectueuse de la nature. La revue *Technologie et Innovation* aimerait disposer d'un bilan des effets écologiques de quelques-unes de ces innovations, et d'une réflexion plus générale sur la façon dont le concept de valeur — au sens large du terme — est reformulé en économie.

**THÈME 6 — ORGANISATION** — Nature invitée à siéger dans des comités de direction. Nature représentée par des écosyndicats. Nature devenant actionnaire de multinationales, et se muant parfois même en société commerciale... Depuis quelque temps, d'audacieuses initiatives — *Patagonia*, *Faith in Nature* et *Printemps Écologique*, notamment — rebattent les cartes de la gouvernance des affaires, en vue d'y donner une voix à la nature. Ces innovations permettent-elles de changer le traitement réservé aux entités naturelles ? Comment transforment-elles les entreprises concernées ? Qui représente les entités naturelles ? Comment se déroule le dialogue

entre humains et non-humains ? C'est un axe que souhaiterait également investiguer la revue *Technologie et Innovation*.

**THÈME 7 — PROPRIÉTÉ** — La revalorisation du statut ontologique des entités naturelles pourrait légitimement conduire à reconsidérer la façon dont est conceptualisée la notion de propriété. En la matière, la théorie des Communs fait dernièrement l'objet d'un regain d'intérêt, mais il n'est pas certain que cette théorie remette en question les axiomes d'usus, de fructus et d'abusus caractéristiques du régime de la propriété moderne. Sur cette question, la revue *Technologie et Innovation* aimerait donc intégrer des études de cas où, comme cela semble être par exemple le cas pour le fleuve Whanganui, le concept de propriété est plus foncièrement reconfiguré.

### MODALITÉS DE SOUMISSION

Les articles, rédigés en français ou en anglais, sont destinés à la revue *Technologie et Innovation*. Des recommandations sont suggérées aux auteurs sur le site : <http://www.openscience.fr/Technologie-et-innovation>

- **Réception des résumés** : 31 octobre 2024
- **Précisions** : soumission d'un résumé – 2 pages en format Word, Times 12 – permettant d'appréhender l'importance du sujet, les méthodes privilégiées et les résultats attendus. Les questions et résumés sont à envoyer à [frantz@ultralaborans.org](mailto:frantz@ultralaborans.org)
- **Réponse aux auteurs** : 20 novembre 2024
- **Date limite de soumission des articles complets** : 25 février 2025.
- **Processus d'évaluation des textes** : Février à avril 2025
- **Réception des articles finaux** : mi-septembre 2025
- **Publication** : premier semestre 2026

### RÉFÉRENCES CITÉES

- Arendt H. (1958), *The Human Condition*, University of Chicago Press.
- Bookchin (1982), *The Ecology of Freedom: The Emergence and Dissolution of Hierarchy*, AK Press.
- Callicott J.B. (1989), *In Defense of the Land Ethic*, State University of New York Press.
- Descola P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Gallimard.
- Descola P. (2021), *Les Formes du visible*, Éditions du Seuil.
- Eckersley R. (2004), *The Green State: Rethinking Democracy and Sovereignty*, MIT Press.
- Ellul J. (1977), *Le Système technicien*, Calmann-Lévy.
- Gault F. (2024), *La nature au travail*, EPFL Press.
- Georgescu-Roegen N. (1971), *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press.
- Heidegger M. (1954), *Essais et conférences*, Gallimard.
- Ingold T. (2000), *The Perception of the Environment*, Routledge.
- Jonas H. (1979), *Das Prinzip Verantwortung*, Insel-Verlag.

- Latour B. (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte.
- Latour B. (1999), *Politiques de la nature*, La Découverte.
- Leroi-Gourhan A. (1945), *Milieu et Techniques*, Albin Michel.
- Marcuse H. (1963), *L'homme unidimensionnel*, Les Éditions de Minuit.
- Meadows D. *et al.* (1972), *The Limits to Growth*, Potomac Associates.
- Merleau-Ponty (1968), *Résumés de cours. Collège de France 1952-1960*, Gallimard.
- Rolston H. (1994), *Conserving Natural Value*, Columbia University Press.
- Schumacher E.F. (1973), *Small is Beautiful*, Blond & Briggs.
- Stiegler B. (1994), *La Technique et le Temps*, Galilée.
- Stone C. (1972), « Should Trees Have Standing? », in *Southern California Law Review*, 45.
- Taylor P.W. (1986), *Respect for Nature: A Theory of Environmental Ethics*, Princeton University Press.
- White L. (1967), « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis », in *Science*, 155-3767.

\* \* \*